

## COMMUNAUTE D'AUTOCONSOMMATION

Formulaire d'adhésion

### Préambule : rappels

La prescription technique n° 3 (PT3) définit les règles de base concernant les rapports entre Eli10 et les membres de la communauté d'autoconsommation. Le présent formulaire doit être signé par tous les membres de la communauté ainsi que par le représentant de ladite communauté.

Quelques points doivent être soulignés :

- En cas de nécessité de pose de compteurs à courbe de charge (p. ex. si au moins un consommateur du site ne souhaite pas / plus faire partie de la Communauté), ces compteurs induisent la facturation de suppléments.
- Chaque consommateur final recevra une facture comprenant uniquement le montant de base (et éventuellement des coûts de location); la facture comprenant la consommation effective est adressée au représentant de la Communauté.
- Les consommateurs finaux sont débiteurs solidaires de la facture adressée pour la Communauté; par sa signature chaque consommateur déclare accepter cette clause.**
- Les entrées et sorties au sein de la Communauté sont annoncées par écrit à Eli10 au moins trois mois à l'avance, pour la fin d'un mois. La Communauté assume les coûts induits par les mouvements en son sein ainsi que les dommages résultant d'un défaut d'annonce.

### Représentant de la Communauté

Le représentant de la Communauté d'autoconsommation est le seul interlocuteur d'Eli10 concernant les dispositions contractuelles et l'application tarifaire ; il a droit de décision au nom de la Communauté.

Prénom et nom du représentant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA et localité : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

### Membres de la Communauté

Lieu et date : \_\_\_\_\_

N° partenaire	Prénom et nom	Signature